

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES (CoFin)

concernant le préavis de la Municipalité n° 09/2022: Achat d'un véhicule transporteur électrique pour la Voirie en remplacement du véhicule thermique existant, ainsi qu'un nouveau véhicule avec remorque pour la Conciergerie – Demande de crédit

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La CoFin, composée de Madame Muriel Cuendet Schmidt en remplacement de Monsieur Michael Crottaz, Messieurs François Puricelli, Guillaume Graf, Marco Caffaro, Yves Fauth, Erich Dürst, Cyril Duruz et votre président rapporteur, a étudié le préavis municipal no 09/2022 lors de sa séance du 25 janvier 2022. M. Nicolas Garoflid, excusé, n'a pas pu être remplacé en raison de la maladie de sa suppléante.

M. Maurice Mischler, Municipal, représentait la Municipalité.

Informations de M. Mischler, Municipal et représentant MM. Roland Perrin et Pierre Jolliet pour ce préavis

M. Mischler rappelle le contexte et la demande du préavis.

Discussion générale

Les commissaires discutent du nombre de véhicules électriques détenus par la Commune et des règles d'amortissement pour de tels actifs.

Conclusion

Le Président propose de passer au vote.

C'est à l'unanimité des membres présents que la CoFin a accepté les décisions du préavis no 09/2022 et vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, d'adopter le préavis no 09/2022.

Epalinges, le 25 janvier 2022



Sandy Warth
Président